



## arnaque !!

Par **charbonnier**, le **30/08/2010** à **15:00**

Un chef d'entreprise sans scrupule... à modifié ses recettes de confiture pour gagner plus d'argent (étiquetage inchangé bien sûr)!

la cerise sur le gateau, au nez de ses salariés il gère son "black" et en fin d'année annonce des résultats médiocre, demandant une accélération des cadences...

Donc double arnaques ! une petite fessée serait la bien venue !Mais comment faire ?

cordialement

Laurent

Par **Domil**, le **30/08/2010** à **16:15**

Vérifiez qu'il n'a pas le droit de modifier. La réglementation n'est pas toujours si clair. Mais il suffit de faire agir la DGCCRF.